

Initiatives ministérielles

Ces modifications font partie intégrante du plan économique global du gouvernement visant à aider les entreprises canadiennes à demeurer concurrentielles sur les marchés internationaux et à assurer la prospérité future du Canada grâce à la création et au maintien d'emplois bien rémunérés.

Les exportations sont le moteur de la croissance de l'économie canadienne, et plus de 1 million d'emplois au Canada dépendent du commerce extérieur. En 1992, environ 328 000 emplois ont été créés ou maintenus par les exportateurs canadiens grâce aux services de la SEE. D'après les chiffres de janvier 1993, les exportations canadiennes continuent d'augmenter à un rythme soutenu; on pouvait en effet observer une hausse de plus de 18 p. 100 par rapport au même mois l'an dernier.

Nous faisons des progrès. Même si nous avons tous traversé une période difficile à cause de la récession, le Canada s'en est bien tiré en grande partie grâce à la force de son secteur des exportations et à l'appui ferme du gouvernement à l'égard des exportateurs.

Il est essentiel que les organismes qui appuient les exportations, y compris la Société pour l'expansion des exportations, soient en mesure de continuer à offrir les services dont les entreprises canadiennes ont besoin pour être concurrentielles dans l'économie mondiale.

Les modifications proposées donneront des chances égales aux exportateurs canadiens qui font concurrence aux entreprises situées dans des pays qui ont déjà élargi leur capacité d'offrir à ces entreprises des services financiers et des garanties. Elles contribueront à améliorer la qualité du soutien en matière de gestion des risques dont bénéficient les entreprises canadiennes qui sont actives à l'étranger et permettront à la SEE d'offrir des services qui encourageront les petites et moyennes entreprises canadiennes à exporter.

Ce projet de loi représente une vraie victoire pour les exportateurs de notre pays et pour l'ensemble des Canadiens. J'encourage tous les députés à l'appuyer.

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canada): Monsieur le Président, je voudrais intervenir brièvement dans le débat d'aujourd'hui pour dire encore une fois que nous appuyons le mandat révisé de la Société pour l'expansion des exportations.

Nous espérons que la mesure législative que la Chambre s'appête à adopter fournira à la SEE et aux autres intervenants du milieu financier canadien l'appui dont ils ont besoin pour aider nos exportateurs canadiens à deve-

nir pleinement concurrentiels sur le nouveau marché mondial.

Les députés ne sont pas sans savoir que, dans le cadre de la mondialisation de l'économie, le commerce et les finances sont de plus en plus liés et les services financiers contribuent tout autant au succès des exportateurs canadiens sur le marché international que le prix et la qualité des produits exportés.

Bien des choses ont changé depuis la création de la Société pour l'expansion des exportations en 1969. Le projet de loi veut tenir compte de l'évolution et surtout des changements touchant au financement international et aux instruments utilisés, comme l'assurance, la réassurance, les garanties, les prêts et la multitude d'appuis financiers, dont on n'entendait pas tellement parler il y a 20 ans, mais qu'on veut mettre à la disposition de la Société pour l'expansion des exportations.

• (1250)

Permettez-moi de faire une mise en garde, comme je le fais dans quelques-uns des amendements que j'ai proposés et qui cherchent, en un sens, à obliger le Parlement et les parlementaires à prêter davantage attention, au cours des prochaines années, aux responsabilités, au rôle et aux activités de la Société.

Nous savons tous que le monde et l'économie mondiale évoluent à un rythme effréné. Notre capacité, en tant que législateurs, de réagir aux changements se trouve réduite par l'énorme complexité des opérations qui sont effectuées.

Par ailleurs, la Chambre des communes a tenu, ces dernières années, des débats animés sur des questions commerciales qui étaient auparavant réservées aux spécialistes, mais qui revêtent désormais beaucoup d'importance pour les simples citoyens. Le Canadien de la rue, le profane, sait que les exportations et, partant, le financement, l'assurance et le soutien accordés ou non aux exportations ont une incidence sur les emplois de tous les Canadiens.

Au Canada, il faut arriver à faire que collaborent le plus possible ensemble tous les intervenants, soit ceux du secteur public dont l'importante Société pour l'expansion des exportations, mais aussi ceux du secteur privé dont principalement les banques, les compagnies d'assurance, les associations d'exportateurs, les exportateurs eux-mêmes, les sociétés de fiducie et les entreprises commerciales qui font des affaires sur les marchés internationaux, les Bourses et toute une gamme d'établissements qui se consacrent au soutien et au service des exportations canadiennes.